

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 janvier 2022

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4758)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE193

présenté par
M. Charles de Courson

ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa est contraire au principe de non rétroactivité des contrats, ainsi qu'au principe de l'intangibilité des contrats. Principe ayant valeur constitutionnelle.